

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS

Semaine Bleue

Travaux

Modernisation de la rue
de la Cour

Pratique

Conseiller numérique

Sport

Petite-Île ville active
et sportive et labellisée
Terre de Jeux 2024

Magazine d'information
n°9 / octobre 2022
www.petite-ile.re /
Ville de Petite-île Officiel
[petiteilevilleofficielle](#)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°9
Octobre 2022

3.Édito

4-7.Travaux

- Livraison de la résidence Chandelle
- Le chemin Karl Lavergne
- Modernisation de la rue de la Cour
- Retour en image sur les travaux

8.pratique

- Conseiller numérique

9-12.Dossiers :

- Semaine bleue

13.Associations

- Volley Ball Club de Petite-Île (VBCPI)
- Cavaliers écuries du Relais

14-16.Sport

- Le sport pour tous !
- Petite-Île, ville active et sportive et labellisée Terre de Jeux 2024

17.Environnement et développement durable

- Présentation plantes endémiques plantes du mois

18-19.Retour en images

20-21.Portraits

- Élyne Iannella
- Nos athlètes pompiers de Petite-Île

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Octobre-novembre-décembre)
- Pas De Quartier Pour Nos Déchets



Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : ICP ROTO

Tirage : 7477 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous fais parvenir le dernier numéro du magazine d'information municipale. Vous le constaterez au cours de votre lecture que Petite-Île a retrouvé tout son dynamisme et cela grâce à vous, à nos associations engagées dans l'animation de notre belle commune.

En effet, au cours du troisième trimestre de cette année 2022, les manifestations se sont multipliées et vous avez marqué votre adhésion en participant nombreuses et nombreux à chacune d'elle : festivités du 14 juillet, semaine bleue, caravanes de l'animation, Journée Européenne du Patrimoine... autant d'occasions pour mettre en avant notre vivre ensemble.

A chaque fois, j'ai découvert des visages radieux de personnes heureuses et fières de participer à toutes ces activités. Partager avec vous ces moments de convivialité ou le simple bonheur d'être ensemble, nous rapprochent et nous unissent.

Cette simplicité et cette familiarité, qui nous caractérisent, renforcent notre sentiment d'appartenance à notre commune, comme en témoigne entre autre la rencontre avec nos centenaires.

Parmi ces moments, la remise des clés de l'opération Chandelle à Piton des Goyaves aux 22 familles, qui ont eu cette chance de se voir attribuer un logement digne et adapté, reste un temps fort dans la vie de la cité. Depuis 2014, nous avons attribué 92 logements sociaux neufs aux familles majoritairement de Petite-Île. 80 autres, dont 49 réservés aux personnes âgées autonomes, seront livrés au cours du premier semestre 2023.

Je le rappelle, Petite-Île comptait 192 logements sociaux à notre arrivée en responsabilité. Depuis, nous en avons mis en construction 172. De nouveaux programmes, pour environ 90 logements supplémentaires, sont en préparation dans les quartiers suivants : Ravine du Pont, Centre-Ville, Anse les Bas et Manapany les Bas.

Cette politique volontariste, mais mesurée au besoin de la Commune, va nous permettre de répondre aux demandes formulées par notre population. Même si la commune de Petite-Île a été déclarée carencée, l'État a constaté notre dynamisme et n'a jamais demandé à la commune de payer la moindre amende. Au contraire, nous sommes encouragés dans notre démarche. Les services de l'État nous accompagnent sur le dossier d'extension de la ZAC Cambrai.

Par ailleurs, outre le logement, d'importants chantiers se poursuivent : celui de la couverture des plateaux noirs du collège, la réhabilitation de l'école Les Bougainvilliers, les travaux

d'aménagement de la RD 31. D'ici à la fin de l'année, certains seront terminés.

Au cours du dernier trimestre, les ordres de service pour démarrer de nouvelles opérations seront donnés aux entreprises qui seront retenues pour les réaliser : celui de la construction du nouveau cimetière à l'angle des rues Adéonor Payet et Napoléon et le recalibrage du chemin Karl de Lavergne à Ravine du Pont. Ces deux nouveaux chantiers sont rendus nécessaires pour répondre l'un à la saturation du cimetière actuel, l'autre pour sécuriser et faciliter les déplacements des automobilistes et des piétons.

La fin de l'année arrive à grand pas, mais d'ici là nous avons rendez-vous sur la Fête de l'Ail qui se déroulera sur 4 jours, du 20 au 23 octobre. Une vingtaine de planteurs seront présents le samedi et le dimanche pour écouler leur production. Je sais que vous êtes attachés à cette manifestation où vous êtes attendus en nombre.

Enfin, sachez que Petite-Île a été reconduite dans le label Ville Active et Sportive pour la période 2022-2024 et a rejoint la communauté des collectivités reconnues « Terre de jeux 2024 ».

Bonne lecture à toutes et à tous !

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

04 Livraison de la résidence Chandelle

Le lundi 22 août, c'était le jour tant attendu pour les 22 familles qui se sont vues remettre officiellement les clés de leur nouveau logement. La ville de Petite-Île et la SEMAC ont eu l'honneur d'inaugurer la nouvelle résidence Chandelle, située à Piton des Goyaves.



De nombreux sourires égayaient le visage de nouveaux locataires. Après plusieurs années de recherche de logement pour certains, c'est un nouveau départ dans la vie de ces nouveaux résidents.

Ce projet d'aménagement n'était pas de tout repos. Implanté sur un terrain de 4 444 m², celui-ci est articulé autour de 3 contraintes fortes : une topographie en pente de 15%, des vents dominants venant du Sud-Est et la nécessité d'intégrer une zone d'assainissement autonome. La résidence est composée de 4 bâtiments répartis en cinq T2, neuf T3, six T4 et deux T5. Une solution innovante de gestion intégrée des eaux pluviales a été mise en place afin de réduire l'impact de cette construction sur l'environnement. Le coût total des travaux s'élève à 4 284 500€.

Répondre aux besoins en logement accessible est une priorité pour Petite-Île. À travers la construction de cette nouvelle résidence, la ville entend renforcer son offre sociale et permettre aux ménages les plus modestes d'obtenir un logement abordable.

04-Travaux

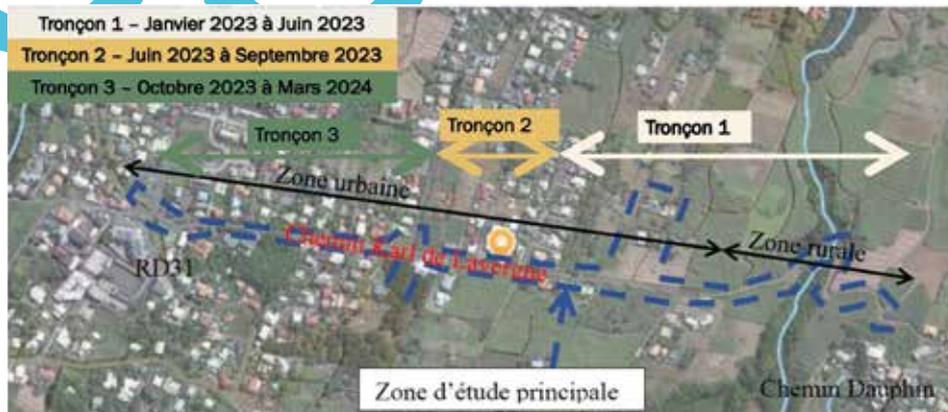


Le coût total des travaux s'élève à 4 284 500€.



Le chemin Karl Lavergne

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie et la sécurité de ses administrés, la commune de Petite-Île a entrepris la requalification de certaines voiries, notamment sur le quartier de Ravine du Pont.



Le chemin Karl de Lavergne est une voie empruntée par beaucoup d'administrés du quartier de Ravine du Pont mais aussi des hauts de la Commune.

Ce quartier est en plein développement notamment en termes d'urbanisation avec la création de lotissements. Il est donc important :

- De mettre en adéquation les réseaux d'eaux pluviales avec le niveau d'urbanisation du secteur pour limiter le risque d'inondation des habitations pavillonnaires ;
- De développer le réseau d'assainissement collectif ;
- De moderniser les réseaux énergétiques et de télécommunication ;
- De sécuriser tous les flux de déplacement dans ce contexte de saturation des réseaux routiers avec la création d'une voie à double sens de 6m50 avec trottoir ;
- D'apporter un cadre de vie apaisant pour le quartier.

Ces travaux permettront de mieux structurer les nouveaux espaces ouverts à l'urbanisation.

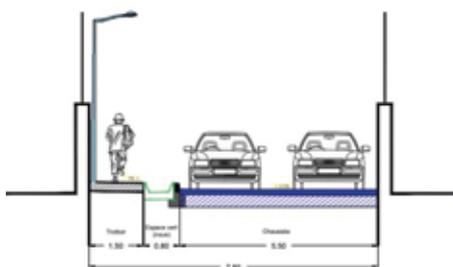
Afin de permettre la mise en place de déviation et de circulation dans de bonnes conditions, le programme des travaux se

découpera en 3 phases :

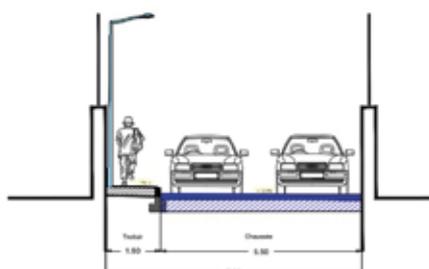
- Phase 1 : du chemin Dauphin à la rue des Thyms
- Phase 2 : de la rue des Thyms au chemin Estellien Sorres
- Phase 3 : du chemin Estellien Sorres à la RD 31

Le montant des travaux est estimé à 3 072 000.00 HT avec la participation de l'Etat avec le Fond Exceptionnel Investissement pour un montant de 1 228 224€ HT.

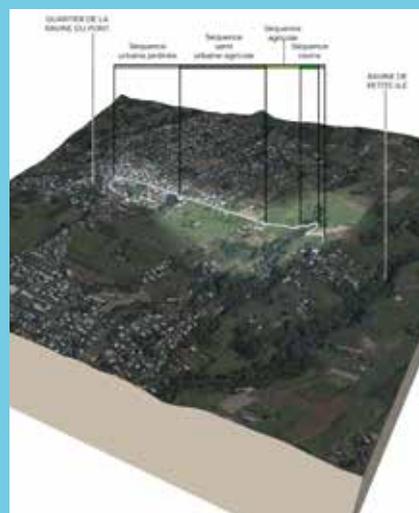
Karl de Lavergne
Coupe C/C



Karl de Lavergne
Coupe D/D

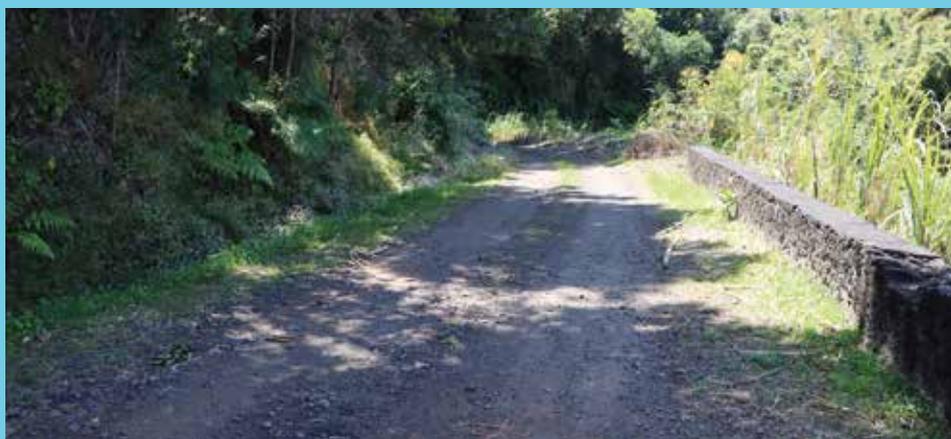


Le montant des travaux est estimé à 3 072 000.00 HT



Modernisation de la rue de la Cour

Afin d'améliorer les conditions de circulation pour la desserte des exploitations agricoles, la ville de Petite-Île engage un vaste programme de réhabilitation des voiries agricoles. Après la rue de Pampas, la rue Joseph Pothin, c'est au tour de la rue de la Cour de faire peau neuve.



La rue de la Cour est un chemin en terre situé dans les hauts de la commune, reliant Piton des Goyaves à Anse les Hauts. Le tronçon à aménager prend naissance, en partie haute, à l'extrémité du chemin communal rue de la Cour et se raccorde, en partie basse, sur le chemin bétonné la rue des Fanjans menant à la CD29. Un linéaire total de plus de 1600 mètres.

La rue de la Cour dessert une vingtaine d'exploitations agricoles essentiellement en culture cannière et plantation de palmistes ainsi qu'une habitation située en milieu de tracé. Le trafic de véhicules, très fréquent tout au long de l'année avec une intensification en fin d'année, par la campagne sucrière, l'absence d'ouvrages d'assainissement pluvial et l'action des eaux de ruissellement lors des fortes pluies dégradent de plus en plus ce chemin. Les conditions de circulation ont fini par être difficiles, voire impraticable pour les usagers et principalement pour les agriculteurs du secteur.

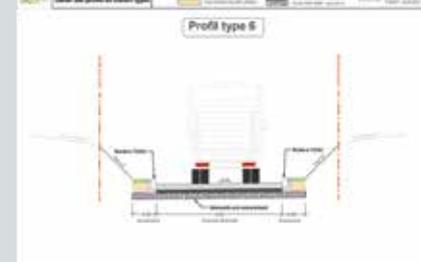
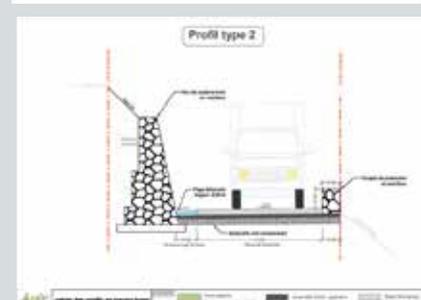
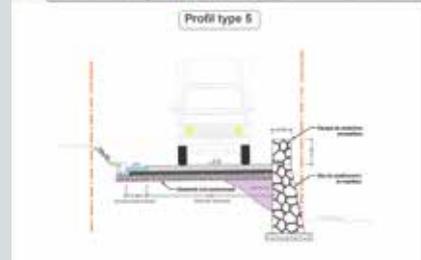
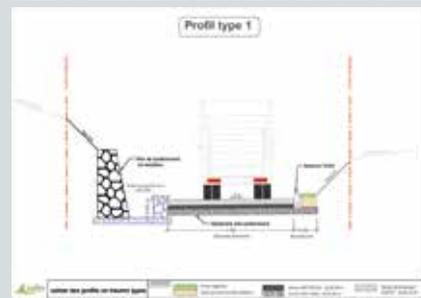
Pour faire face à ces situations, la ville de Petite-Île procède chaque année à la réparation des portions dégradées par la mise en place

de couche d'empierrement. Mais malgré ces investissements, le phénomène d'érosion se renouvelle inévitablement. La ville a donc décidé, et sur demande des agriculteurs, de procéder à l'aménagement de cette voie destinée à désenclaver les parcelles agricoles dans de meilleures conditions.

Le programme des travaux comporte notamment :

- La construction d'une chaussée en béton balayé de 3.50 m de largeur, élargie dans certains virages ;
- Des aménagements d'amorces bétonnées pour le raccordement des entrées privatives et des chemins adjacentes existants ;
- Des aménagements d'accotements de part et d'autre de la chaussée ;
- Des constructions d'ouvrages pour la gestion des eaux pluviales vers les exutoires naturels ;
- Le remplacement ou l'équipement d'un réseau d'adduction d'eau potable.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 587 844€ TTC.



Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 587 844€ TTC.

Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Travaux d'enrobé
Chemin Dauphin



Travaux réalisés

Travaux d'enrobé pour les parkings
Chemin Laguerre



Travaux réalisés

Aménagement du parking
z'oiseaux verts
Rue Joseph Suacot



Travaux réalisés

Pose de barrières sur le trottoir
RD3
Rue des Aubépines



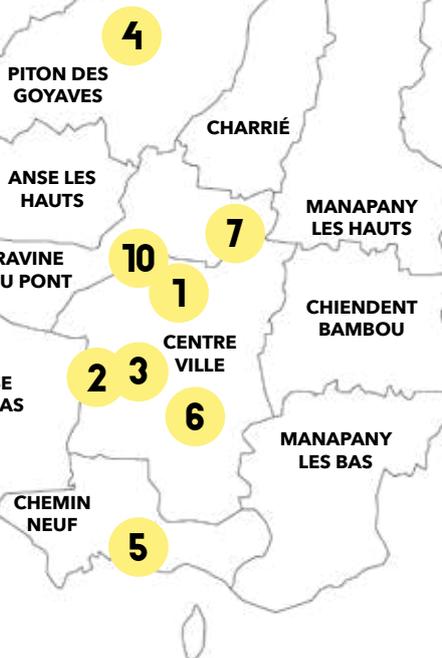
Travaux réalisés

Création d'un parking réservé au bus
Grande Anse



Travaux réalisés

Sécurisation et mise en sens unique
Allée des Violettes et rue des Perdrix



Travaux réalisés

Sécurisation
Chemin Vaulry



Travaux réalisés

Mise aux normes des ralentisseur

Rue du Stade, rue des Cryptomérias, rue Leconte de Lisle, rue Joseph Lacarre



Travaux réalisés

Sécurisation

Allée des Fleurs de Canne, chemin Sylvain Vitry et chemin Maison Blanche



Travaux réalisés

Réfection du passage piétons
Intersection RD31/ Chemin Karl de Lavergne



Travaux réalisés

Travaux d'enrobé

Impasse des Jacinthes, impasse des Bibasses et rue Adéonor Payet



Conseiller numérique

Le métier de conseiller numérique est un nouveau métier mis en place par l'Etat dans le cadre du plan France Relance afin de lutter contre l'illectronisme. En effet, partant du constat que 13 millions de français sont éloignés des nouvelles technologies, l'Etat a décidé de recruter et de former 4 000 conseillers numériques. Le conseiller numérique assure des services d'assistance en informatique et d'initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à l'aise avec l'informatique et les guide vers l'autonomie numérique.



Depuis le 1^{er} juillet, un conseiller numérique est à disposition des administrés à France Services à Piton des Goyaves.

En se formant auprès d'un conseiller numérique, il est possible d'apprendre à devenir autonome pour réaliser ses démarches en ligne :

- **Échanger avec mes proches** : Apprendre à utiliser une messagerie électronique, utiliser un réseau social, participer à une visioconférence, créer et partager des contenus numériques

- **Trouver un emploi ou une formation** : Apprendre à utiliser une plateforme de recherche d'emploi, réaliser mon CV et le diffuser, déposer une candidature, faire mes déclarations sur le site de Pôle emploi, ...

- **Accompagner son enfant** : Apprendre à suivre la scolarité de mon enfant (logiciel de vie scolaire), accéder aux services en ligne de ma commune pour mon enfant, ...

- **Utiliser les opportunités du numérique** : Apprendre à déposer une annonce sur un site de petites annonces, payer en ligne, créer et utiliser mon espace personnel

sur les sites des grands services publics (France Connect), ...

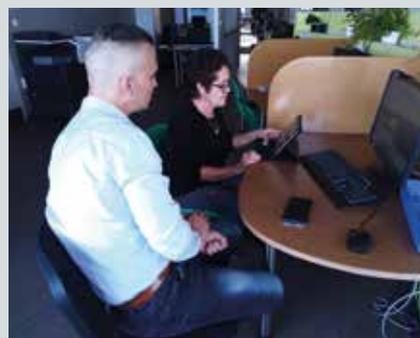
- **Prendre en main l'outil numérique** : Apprendre à utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.), acheter un équipement et un abonnement adaptés à mes usages, réserver un billet en ligne, ...

- **Découvrir les opportunités de mon territoire** : Apprendre à trouver un logement sur internet, accéder à l'offre locale de soins, faire mes démarches auprès des services locaux, m'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi, ...

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur mesure, sur tout support numérique (ordinateur, tablette, smartphone etc...) et sur tout niveau. En fonction de vos besoins, votre conseiller numérique peut vous proposer un accompagnement individuel et/ou un atelier collectif. Actuellement, des ateliers sont déjà programmés dans les locaux de France Services :

- En individuel : les lundis et mercredis de 13h30 à 15h30 ;

- En collectif : les mardis de 13h30 à 14h30.



Ici, nous faisons des ateliers numériques

Lundi & mercredi
Atelier individuel n°1 : 13h30 / 14h25
Atelier individuel n°2 : 14h35 / 15h30

Mardi
Atelier collectif : 13h30 / 15h35

PETITE-ÎLE
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
CONSEILLER NUMÉRIQUE
Financé par l'Union européenne



**Votre conseiller numérique
Renaud Dumoget**



Mardi 4 octobre : Sortie grotte de Saint-Paul

Semaine Bleue Nos aînés à l'honneur !

L'ambiance était bel et bien au rendez-vous. Du 4 au 8 octobre, le CCAS a organisé plusieurs activités pour notre 3ème jeunesse dans le cadre de la Semaine Bleue. Au programme : Sorties, ateliers bien-être, repas, etc... pour le plus grand plaisir de nos aînés.



Mercredi 5 octobre : Atelier aromatherapie bien-être salle de la mairie annexe de Piton des Goyaves



Jeudi 6 octobre : Sortie au parc boisé de Gol Les Hauts





**Vendredi 7 octobre : Visite de nos centenaires
Ethève Adrienne Danielle 100 ans**



**Leveur Marguerite
Madeleine 103 ans**



Gennepy Elisa 102 ans



**Threstran Marguerite Cécilia
101 ans**



Samedi 8 octobre : Repas au Gymnase



Associations

Découvrez deux associations de la commune.



VOLLEY BALL CLUB DE PETITE-ÎLE (VBCPI)

Public : À partir de 10 ans, sauf Baby Volley 4ans
Objet : L'association a pour objet essentiel la promotion et la pratique du sport, en particulier le volley-ball et le beach-volley.

Activités : Entraînements et compétitions Volley-Ball, Baby Volley, Beach-Volley.

Manifestations : Au-delà de ses séances d'entraînements hebdomadaires, le VBCPI organise un bon nombre d'événements pour dynamiser le volley sur la commune de Petite-Île. A l'instar du "Quartier Libre" qui se déplace dans les écarts de la commune permettant à tous de découvrir le volley, on compte aussi le mini championnat "PatDanSab" sur le complexe Norbert Gennepy qui attire les beacheurs de toute l'île et sans oublier le très apprécié tournoi "Déguivoltoi" qui a la particularité d'être un tournoi déguisé.

Contact

Président : Monsieur Lebreton Loïc

Tél : 0692 68 81 25

Mail : vbcpi974@gmail.com

Lieux/horaires : Au gymnase : les mardis de 19h00 à 21h00, les jeudis de 19h00 à 21h00 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Au complexe Beach : les lundis et vendredis de 16h30 à 19h30

Adresse : 3 rue du stade - 97429 Petite-Île



CAVALIERS ÉCURIES DU RELAIS

Public : À partir de 4 ans

Objet : Sensibiliser sur la pratique équestre

Activités : Permettre le développement de l'équitation et du cheval de loisir à La Réunion; l'organisation de manifestations sur le département de la Réunion et sur le territoire français; l'entretien et le nettoyage des sentiers de randonnées; la gestion d'un club de cavaliers randonneurs.

Manifestations : L'association propose diverses prestations pendant la période scolaire ainsi que pendant les vacances, accessibles aux débutants et aux cavaliers :

- Cours adultes
- Cours enfants (à partir de 4 ans)
- Stage
- Randonnée
- Balade...

Contact

Président : Monsieur Françoise Jean-Yves

Tél : 0692 00 42 98

Mail : jean-yves.francois@laposte.net

Lieux : Domaine du Relais

Adresse : 83 chemin Paul Lebon 97429 Petite-Île

Le sport pour tous !

Vous aimeriez que votre enfant pratique une activité sportive mais c'est un peu cher ? Nous avons des solutions !



• Le dispositif « Pass'Sport »

À moins de deux ans des Jeux Olympiques de Paris, le ministère des Sports ne ménage pas ses efforts pour promouvoir la pratique sportive. De nombreux dispositifs ont été mis en place par l'État pour lutter contre la sédentarité des jeunes et pour la pérennité des clubs sportifs et notamment le Pass'Sport.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

Qui est concerné ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (6 à 17 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (6 à 20 ans)
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (16 à 30 ans)
- Certains étudiants (voir conditions avec le CROUS)

Comment ça fonctionne ?

- Le Pass'Sport est une déduction de 50 euros sur le montant de l'inscription dans un club sportif.
- Le club se fait rembourser ensuite.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé directement en vous inscrivant auprès de structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- Les associations agréées JEP ou Sport exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)



Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive





• Plan « 5000 licences »

Partenaire de proximité des associations, le Département alloue un budget de 500 000 € pour le financement de licences de loisir et de compétition. Ce « Plan 5000 licences » vise à garantir l'accès de tous à la pratique du sport.

Cette ambition se concrétise aujourd'hui par une aide exceptionnelle accordée aux foyers les plus modestes. Parce que le financement d'une pratique sportive pèse souvent sur le budget des familles, le Département soutient et aide les jeunes en difficulté sociale.

Le « plan 5000 licences » est une aide financière d'un montant maximum de 100€ pour le financement du coût d'une inscription (licence + cotisation) dans un club.

Qui est concerné ?

- Jeunes de moins de 21 ans ayant des parents bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Comment ça fonctionne ?

- Le jeune peut faire la demande dès lors qu'ils souhaitent s'inscrire ou se réinscrire dans un club sportif de La Réunion.
- L'aide est versée directement au club. Elle n'est mobilisable

qu'une fois par saison sportive et par bénéficiaire dans une seule discipline sportive.

- Selon la discipline sportive choisie, ces jeunes peuvent adhérer à une licence « compétition » ou une licence « loisir ».

- Le Plan « 5 000 licences » du Département est cumulable avec les autres aides mises en place par l'Etat (Pass'Sport), les collectivités locales et autres organismes visant à faciliter l'accès au plus grand nombre à la pratique sportive fédérale.

Où l'utiliser ?

Le bénéficiaire pourra utiliser ce dispositif directement en s'inscrivant ou se réinscrivant auprès du club choisi.

Après vérification de l'éligibilité et impression de la licence, le club se fait rembourser.

Le sport scolaire (UNSS et USEP) est également éligible au dispositif.



Le « plan 5000 licences » est une aide financière d'un montant maximum de 100€ pour le financement du coût d'une inscription (licence + cotisation) dans un club.



Petite-Île, ville active et sportive et labellisée Terre de Jeux 2024

Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion. Plus de sport accessible à tous. Plus de sport pour vivre des émotions uniques.



Vivement impliquée dans le développement de l'activité physique au sein de la commune depuis plusieurs années, Petite-Île propose sa candidature au Label « Ville active et sportive ». Le Comité de Labellisation, constitué d'acteurs du secteur sportif choisis par le CNVAS s'est prononcé favorablement le 25 août dernier, confirmant les deux lauriers obtenus par la ville pour le millésime 2022-2024.

L'objectif du label est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous toutes ses formes, accessibles au plus grand nombre et tout au long de la vie ! Aussi, ce label aura à cœur de valoriser et d'encourager de nouveaux projets exemplaires.

La candidature de Petite-Île au label a fait l'objet d'un film de promotion des équipements et des activités sportives proposés aux habitants de la commune. Une production réalisée avec la participation de nombreux sportifs et associations pour faire la démonstration de leur sport. Le film d'une durée de 4 minutes est disponible sur notre site www.petite-ile.re

De plus, cette année, la ville de Petite-Île rejoint officiellement

la communauté "Terre de Jeux 2024". Terre de Jeux 2024 est un label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024, la conviction que le sport change les vies. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion.

La Ville de Petite-Île a déjà engagé de nombreuses actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » vient mettre en valeur et renforcer. Elle propose déjà de nombreux événements festifs autour du sport : Challenge Sport, Pass'sport loisirs, Tour Cycliste Antenne Réunion, Tournois des 4 raquettes, VTT cross-country, Rallye du Sud Sauvage, Festival des arts martiaux, action Sport Santé etc...

Un référent sera désigné et fera le lien entre la Ville et le comité d'organisation des Jeux 2024. Cette personne pourra faire remonter les actions menées localement pour qu'elles soient mises en valeur au niveau national, et sera chargée d'informer les habitants à propos des Jeux.



L'objectif du label est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire.



Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

MAI : Le Bois de Merle

Description : Le bois de Merle est un arbrisseau ou arbuste n'excédant pas une hauteur de 4 m. Les tiges sinuées assez trapues sont très ramifiées. Les feuilles opposées sont pétiolées. Le pétiole glabre est muni à sa base de stipules ovales, assez larges, longues d'environ 5 mm, acuminées est souvent décollées. Les stipules les plus jeunes sont souvent pubescentes. Le limbe, à texture coriace, est très nettement plus large dans le tiers supérieur, très courtement acuminé ou obtus au sommet, cunéiforme à la base, parfois révoleté. Sa nervation verdâtre à blanchâtre est légèrement proéminente sur la face supérieure. Les fleurs blanches, parfumées sont tubuleuses et charnues. Corolle blanche, blanc jaunâtre ou teintée de bleu ou de rose, sont légèrement renflés et cucullés au sommet obtus. Les fruits sont des drupes étroitement ovoïdes, de couleur verte et brillantes, noires à maturité, surmonté par le tube du calice très court. Les graines sont oblongues un peu plus étroites vers le sommet, sillonnées sur la face ventrale, carénées sur le dos..

Etymologie : le Bois de Merle est un arbuste endémique de La Réunion, assez commun il est présent dans le sous-bois des forêts humides de 1 100 à 1 600 m d'altitude. Cette espèce porte le nom vernaculaire à La Réunion de Bois de Merle, ses fruits à maturité peuvent être disséminés par le merle endémique de La Réunion. Il est parfois nommé aussi Bois de lousteau ou Gros bois cassant bleu.

Utilisation : Le bois de Merle est une espèce utilisée en restauration écologique.

JUIN : Bois de Violon

Description : Le bois de Violon est un arbrisseau monoïque atteignant 2 m de haut, son port est dressé, les petits rameaux sont eux étalés. Son écorce est brune à lenticelles crèmes. Les feuilles simples disposées en spirale sont portées par des pétioles de 2 à 20 mm de long, les stipules sont étroitement triangulaires. Les fleurs mâles et femelles sont séparées. Les fleurs mâles sont très petites, à pédicelle très court de couleur vert à rougeâtre, avec 8 étamines libres et les anthères enroulées. Les fleurs femelles se réunissent en un bouquet axillaire composé de 1 à 5 fleurs et possèdent 3 minuscules sépales, un ovaire supère, couvert d'épines charnues. Les fruits sont des petites capsules épineuses profondément trilobées. Les graines sont ovoïdes, de 2.5 à 3 mm de long, brun pâle.

Etymologie : Le bois de Violon est assez commun à La Réunion, il est présent du niveau de la mer jusqu'à 1 000 mètres d'altitude environ. Il est aussi appelé Bois de Charles ou Bois de crève-cœur.

Utilisation : A La Réunion et à l'île Maurice, la décoction de feuilles, astringente et purgative, est utilisée pour éliminer les vers intestinaux. Les infections de la peau se traitent avec des bains dans une décoction de feuilles. Les feuilles, les tiges et les racines contiennent des saponines, des tanins, des stérols, des terpènes et des traces d'alcaloïdes.



Bois de Merle



Bois de Violon

Retour en images

Réception des agents de la réception scolaire, lauréats du concours du plateau d'or de la Restauration Scolaire



Vendredi 1^{er} juillet

Journée de sensibilisation réalisée par la CIVIS pour les élèves de l'école Les Floralties



Lundi 4 juillet

Défilé des associations



Jeudi 14 juillet

Soirée des lauréats



Vendredi 15 juillet

Opération 1^{ère} page



Samedi 30 juillet

Réception des champions du monde de karaté WUKF



Samedi 13 août

Journée du cheval



Dimanche 21 août

Mardi 5 juillet



Permanence de la caravane des droits

Mercredi 13 juillet



Bal du 14 juillet

Jeudi 14 juillet



Commémoration du 14 juillet

Mercredi 3 août



Stage de dessin et de peinture

Vendredi 5 août



Vernissage Hélène Zanet

Mardi 9 août



Visite du logement témoin
Résidence Personnes Âgées

Lundi 22 et mardi 23 août



Rentrée en musique dans les écoles

Mardi 23 août



Accueil de l'équipe de France de Judo

Jeudi 25 août



Réunion de concertation à l'école Les Platanes Sud pour les travaux de végétalisation de la cour de l'école.

Samedi 27 août



Caravane de l'animation à Anse les Hauts

Du 2 septembre au 14 octobre



Exposition d'une passionnée de peinture Jo

Jeudi 15 septembre



Anniversaire de Madame Threstran née Esther Marguerite

Samedi 24 septembre



Caravane de l'animation à Ravine du Pont

Dimanche 25 septembre



Tournoi des 4 raquettes

AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE

Du 5 au 11 septembre



La mairie de Petite-Île a affiché son soutien à l'association SAF France (syndrome d'alcoolisation fœtal) en éclairant les façades de la Mairie par un spot jaune.

Mercredi 7 septembre



Atelier photos à la bibliothèque du Centre-Ville

Samedi 17 septembre



Journée Européenne du Patrimoine

Mardi 20 septembre



Départ et arrivée du tour cycliste d'Antenne Réunion

Mercredi 28 septembre



Concours collecte de verre organisé par la CIVIS

Jeudi 6 octobre



Concertation OMBREE à l'école Les Alpinias

Dimanche 9 octobre



Course VTT Cross Country

Retour en images-19

Elyne Iannella

Petite-Île était représentée par la jeune Elyne Iannella, 11 ans, au championnat du monde de karaté WUKF qui s'est déroulé à Miami aux Etats-Unis du 02 au 07 juillet dernier. Après un travail acharné, cette jeune athlète est revenue avec le titre mondial.



Elyne a débuté le karaté un peu par hasard lorsqu'elle s'est inscrite au Pass'Sport loisirs organisé par la ville de Petite-Île et ne pourrait plus aujourd'hui se passer de ce sport. Licenciée au sein de l'Association Sankudo Réunion de Petite-Île depuis maintenant 3 ans, la jeune Elyne est reconnaissante envers son « Sensei » de lui transmettre cette passion pour cet art martial.

Ce n'est pas la première fois qu'Elyne ramène une médaille d'or. En effet, elle a été championne de La Réunion en Kata individuel et en équipe. Rapidement, les bons résultats l'ont amenée à gravir les échelons dans les différentes sélections nationales. Cette année, c'est avec une immense joie qu'elle partage sa médaille, « sa plus grande fierté » avec toutes les personnes qui l'ont entourée et soutenue dans sa vie de tous les jours mais également lors de ses entraînements. D'innombrables heures d'entraînement interminables mais qui s'avèrent être très payantes.

« Je voudrais remercier tout particulièrement, mon entraîneur Monsieur Torney de m'avoir entraînée et permis de participer à ces championnats du monde et son équipe pour leur aide et conseil. Je remercie également la ligue WUKF Réunion, mes amis, mes partenaires d'entraînements, mes soutiens et bien sûr mes parents car sans eux rien n'aurait

été possible » nous déclare notre championne.

Dans le futur, Elyne compte bien continuer à s'entraîner, à progresser, à apprendre. De plus, elle est déjà sélectionnée pour participer au championnat d'Europe de Karaté WUKF à Florence en Italie, du 03 au 06 novembre 2022.

Fière de sa championne, la ville de Petite-Île lui souhaite une bonne continuation pour la suite mais surtout une vie remplie de médailles !



« Je voudrais remercier mon entraîneur Monsieur Torney et ma famille sans qui rien n'aurait été possible »

Réception des participants au championnat du monde de Karaté WUKF le samedi 13 août 2022.

Une cérémonie très émouvante. Un grand bravo à :
- Elyne IANNELLA (championne du monde des 11 ans de ceinture blanche à orange),
- Simon TORNEY (vice-champion du monde des cadet A Shito Ryu),
- Maëlle BOISVILLIERS (4ème cadettes B Shito Ryu et 7ème en open),
- Éric TORNEY (7ème en open et 8ème en seniors Shito Ryu).
Félicitations à toute l'équipe !



Nos athlètes pompiers de Petite-Île

Les pompiers et le sport, une grande histoire d'amour ? Surtout un besoin pour un métier qui requiert une très bonne condition physique. Comme les athlètes de haut niveau, nos pompiers s'entraînent dur pour arriver à des résultats exceptionnels.



Le samedi 7 mai 2022, a eu lieu la 31ème édition de la finale départementale du Parcours Sportif Sapeurs-Pompiers et des épreuves athlétiques. L'événement s'est déroulé sur le stade du Bas du Ruisseau à l'Entre-Deux.

Plus de 200 participants ont concouru. Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers, venus des 4 coins de l'île, se sont affrontés lors de plusieurs épreuves de 9h30 à 17h30.

Les disciplines au programme : parcours sportif des sapeurs-pompiers, lancer de poids, grimper de corde, saut en hauteur, 100 mètres, 1000 mètres et relais 4x400 mètres.

La délégation du centre de secours de Petite-Île n'a pas manqué de se faire remarquer lors de cette finale avec de très beaux résultats. Deux 1ères places pour nos pompiers de Petite-Île : Hoarau Arnaud pour l'épreuve du 1000 m et Barret Benjamin pour le parcours sportif. Quant au relais 4x400 m, Hoarau Arnaud, Barret Benjamin, Severin Frédéric et Pothin Adrien reviennent avec la 2nde place.

Le Centre de secours de Petite-Île a reçu également une coupe pour la deuxième place pour le parcours sportif par équipe.

Grâce à leurs résultats, nos athlètes ont défendu les couleurs du SDIS 974 et de La Réunion lors de la finale nationale à Evreux le samedi 18 juin. Sur les 858 athlètes pompiers présents lors

de cette compétition, Arnaud s'est encore démarqué et nous ramène la 6ème place sur l'épreuve du 1000 m.

Les pompiers de Petite-Île ont également participé au 61ème Cross national des sapeurs-pompiers à Lamotte-Beuvron, dans le Loir et Cher (41). Dans un environnement qui n'était pas familier et en compétition avec les meilleurs coureurs des SDIS de France, nos athlètes ont fait preuve de ténacité, d'esprit d'équipe et de respect pour porter jusqu'au sommet les couleurs du SDIS de La Réunion. Sur 251 participants dans la catégorie Vétérans, Benjamin termine à la 12ème place en individuel et ramène le titre de champion de France en terminant à la 1ère place du classement par équipe.

Il y a à peine quelques semaines, notre brochette d'athlètes a participé au 29ème Cross départemental des Pompiers avec une nouvelle fois un classement spectaculaire : Arnaud termine à la 2ème place au classement général et 1er dans sa catégorie. Quant à Benjamin, il termine 4ème au classement général et 2ème de sa catégorie. Nos sportifs se qualifient et représenteront les couleurs du SDIS 974 au prochain Cross national le 25 mars prochain à Reims.

Ils sont des exemples à suivre pour nous tous. Félicitations à nos coureurs !



La délégation du centre de secours de Petite-Île n'a pas manqué de se faire remarquer lors de cette finale avec de très beaux résultats.



22

Texte non parvenu

Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

Octobre :

Passage de la flamme du soldat inconnu :

Date : Vendredi 28 octobre
Lieu : Parvis de la Mairie

Pas De Quartier Pour Nos

Déchets :

Date : Samedi 29 octobre
Lieu : Sur la commune

Courses de l'ail :

Date : Dimanche 30 octobre
Lieu : Sur la commune

Novembre :

Saisis ta chance :

Date : Vendredi 4 novembre
Lieu : Place du Vieux Moulin

Armistice :

Date : Vendredi 11 novembre
Lieu : Parvis de la Mairie

Festival du film court :

Date : Du 9 au 14 novembre
Lieu : Salle le Fangourin

Course de côte :

Date : Dimanche 20 novembre
Lieu : Sur la commune

Festival Komidi :

Date : Du 24 novembre au 4 décembre
Lieu : Salle le Fangourin

Dératisation :

Date : Vendredi 25 novembre
Lieu : Parking du Vieux Moulin

Décembre :

Voeux au monde économique :

Date : Jeudi 15 décembre
Lieu : Arrière cour de la mairie

Voeux au monde éducatif :

Date : Vendredi 16 décembre
Lieu : Arrière cour de la mairie

Voeux aux professionnels de la santé et de la sécurité et services :

Date : Vendredi 16 décembre
Lieu : Arrière cour de la mairie

Voeux au monde associatif et aux talents :

Date : Samedi 17 décembre
Lieu : Arrière cour de la mairie

Fête de la liberté :

Date : Dimanche 19 décembre
Lieu : Parking du Vieux Moulin

Repas de la troisième jeunesse :

Date : Samedi 21 janvier 2023
Lieu : A définir
Inscriptions à partir du 1^{er} décembre 2022



Enquête INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en partenariat avec la Dares, le service statistique du Ministère du Travail, réalise du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023, une importante enquête sur la formation tout au long de la vie et les compétences dans la vie quotidienne.

De quoi s'agit-il ?

Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport par exemple), de décrire les formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture, calcul ou utilisation d'internet.

Qui est interrogé ?

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Cette enquête a un caractère obligatoire. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

PAS DE QUARTIER POUR NOS DÉCHETS

**SAMEDI
29 OCTOBRE**

**DÈS 7H
PLACE DU
VIEUX MOULIN**



WWW.PETITE-ILE.RE
f VILLE DE PETITE-ILE OFFICIEL
i PETITEILEVILLEOFFICIELLE

CIVIS
COMITÉ INTER-COMMUNAL
DES VILLES SOLIDAIRES

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS